

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24121916

neergelegd/ontvangen op

n 6 AUG. 2024

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel
Greffie

N° d'entreprise : **407 571 927**

Nom

(en entier) : **CENTRE DE RECHERCHES ROUTIERES**

(en abrégé) : **CRR**

Forme légale : **Etablissement reconnu par application de l'arrêté-loi du 30.01.1947**

Adresse complète du siège : **Boulevard de la Woluwe, 42, bte 1 - 1200 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination

En sa séance du 12 février 2024, le Conseil général a confirmé, conformément aux pouvoirs repris à l'art. 12 des statuts, la nomination d'Eva VAN DEN BOSSCHE (Num. registre nat: 74.12.09-066.41, domiciliée à Aarschotsestraat 104, 1800 Vilvoorde) en qualité de Directrice générale. Elle prendra ses fonctions le 6 mai 2024.

En sa séance du 29 mars 2024, le Conseil général a désigné Rob Antoon R DREESSEN (Num. registre nat: 78.11.07-213.31, domicilié à Speculaaslaan 2, 3500 Hasselt) comme membre du Comité permanent pour succéder au mandat d'Hendrik LAGROU.

Le Comité permanent est dorénavant constitué comme suit :

Pierre GILLES, président, Bart VERHULST, vice-président, Luk GEEROMS, Thomas MELIN, Diederik VAN VAERENBERGH, Wim VERREYT et Rob DREESSEN.

Pierre GILLES
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).